

Experts-comptables : l'IA passe de l'expérimentation à la transformation du métier



Selon la nouvelle édition du baromètre du [Groupe SVP](#) sur l'adoption de l'IA par les décideurs, l'intelligence artificielle n'est plus un sujet d'expérimentation pour les experts-comptables. En trois ans, le groupe spécialisé dans le conseil et l'accompagnement des dirigeants constate qu'elle s'est imposée dans leurs pratiques professionnelles, avec des usages de plus en plus orientés vers la recherche, l'analyse via notamment des outils spécialisés. Si la profession anticipe désormais massivement son impact, un nouveau défi émerge : structurer les usages pour transformer durablement les cabinets.

De l'expérimentation à l'appropriation

L'IA n'est plus considérée comme une technologie périphérique : parmi les experts-comptables familiers de l'IA, 9 sur 10 anticipent désormais un impact réel de l'IA sur leur profession, contre 7 décideurs sur 10 au global. La perception de cet impact s'intensifie : 46 % d'entre eux estiment que l'IA aura un impact très important sur leur secteur, contre 21% en 2023. Cette proportion a donc plus que doublé en trois



Ecrit par Echo du Mardi le 22 septembre 2026

ans.

Dans le même temps, l'IA est largement perçue comme une opportunité : 82% des experts-comptables interrogés partagent cette vision. La technologie apparaît donc de plus en plus comme un levier pour accompagner l'évolution de la profession, plutôt que comme une simple rupture technologique.

Des usages qui s'ancrent dans les pratiques professionnelles

Si les premiers usages concernaient essentiellement la rédaction, les experts-comptables mobilisent désormais l'IA sur des missions beaucoup plus proches de leur cœur de métier. La recherche d'information est aujourd'hui mentionnée par 80% des répondants. Elle passe ainsi devant la rédaction (69%).

On note de manière parallèle une augmentation des tâches à plus forte valeur ajoutée. 60% l'utilisent pour faire des analyses, contre 28% en 2024, soit plus du double en deux ans. La génération de documents suit la même dynamique, passant de 22% à 43% sur la période.

Les exemples recueillis auprès des professionnels illustrent cette évolution : analyses financières et techniques, analyses de documents juridiques, synthèses de textes réglementaires, génération de contrats ou de clauses, automatisation d'écritures comptables ou encore tenue comptable. L'IA devient ainsi moins un outil de productivité ponctuel qu'un réel assistant dans certaines étapes du travail de l'expert-comptable.

Chiffres clés (parmi les experts-comptables ou cabinets ayant déjà recours à l'IA) :

- 90% des experts-comptables anticipent un impact réel de l'IA sur leur profession.
- 60% des experts-comptables l'utilisent pour faire des analyses contre 28% en 2024.
- 45% des experts-comptables ont déjà utilisé une IA juridique, contre 33% en 2024.
- 54% des cabinets déclarent encore des initiatives individuelles et non encadrées.

L'IA juridique s'impose comme un nouvel outil métier

Autre enseignement : les experts-comptables s'approprient particulièrement les outils d'IA appliqués au droit et à la réglementation. Parmi ceux ayant déjà utilisé une IA dans leur activité, 45% déclarent avoir utilisé une IA juridique, contre 33% en 2025.

Cette progression confirme que les experts-comptables ne recherchent plus seulement des IA généralistes, mais des outils spécialisés capables de répondre aux exigences de leurs métiers. Accéder plus rapidement à des sources fiables, actualisées et pertinentes, notamment en matière de jurisprudence, de réglementation et de droit social. Dans les entretiens, les professionnels évoquent des recherches qui peuvent passer d'une trentaine de minutes à quelques minutes et une capacité accrue à formuler des réponses pour leurs clients.

« En trois ans, nous avons observé une évolution très nette. »



Ecrit par Echo du Mardi le 22 septembre 2026

Anne Feret, directrice générale innovation et opérations chez Groupe SVP.

Après l'adoption, le défi de la structuration

Cette maturité croissante s'accompagne toutefois d'un paradoxe. Dans 54% des cabinets utilisant l'IA, les usages reposent encore sur des initiatives individuelles et non encadrées. Seuls 21% déclarent avoir mis en place un cadre visant les utilisations individuelles. Parallèlement, 37% des cabinets déclarent utiliser l'IA pour accroître l'efficacité de certaines équipes, 21% pour améliorer l'expérience utilisateur et 27% pour enrichir leur offre à destination des clients ou usagers.

Ces résultats traduisent une étape classique dans l'adoption d'une nouvelle technologie : les usages individuels se développent souvent avant que les organisations ne les structurent à l'échelle du cabinet. Les expérimentations menées par les collaborateurs ouvrent progressivement la voie à la définition de règles communes, de bonnes pratiques et d'un cadre d'utilisation partagé.

La profession semble donc entrer dans une nouvelle étape : l'enjeu n'est plus tant de savoir s'il faut utiliser l'IA, mais comment l'utiliser de manière sécurisée, collective et créatrice de valeur.

Une transformation du métier plus qu'une simple automatisation

Au-delà des gains de productivité, les entretiens menés auprès des experts-comptables font émerger une transformation plus profonde de leur rôle. L'IA permet de prendre en charge certaines tâches, mais elle pousse également les professionnels à développer davantage le conseil, la valeur ajoutée et la relation humaine avec leurs clients. L'arrivée de l'IA ne signifie donc pas seulement automatiser davantage : elle conduit les cabinets à repenser la répartition entre production, expertise et accompagnement.

« En trois ans, nous avons observé une évolution très nette : les experts-comptables ne se demandent plus s'il faut utiliser l'IA, mais comment l'intégrer efficacement dans leurs pratiques, précise Anne Feret, directrice générale innovation et opérations au sein du Groupe SVP. L'enjeu n'est plus l'accès à la technologie ; il est de développer les bons usages, de les sécuriser et d'en faire un levier au service du conseil et de la relation client. »